

NOTES D'ENQUETE

VOUZIERS (08) 06.02.1997

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr.

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « D » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation anciennement nommé VOUZIERS (08) 1997 fait partie de cas classés «D » par le SEPR.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 19 février 1997, le journal *L'Union* publie dans ses colonnes un article relatant l'observation d'un PAN par un habitant de VOUZIERS (08) quelques jours plus tôt. La lecture de cet article interpelle la brigade de gendarmerie locale (Figure 1).



Figure 1 : article de *L'Union*

Le témoin est entendu le 21 février. L'enquête menée sur place les jours suivants n'a pas permis de trouver d'autres témoins ni aucun renseignement concernant l'observation de ce PAN.

L'enquête est close le 15 avril 1997, puis le dossier est transmis au SEPR.

3 – REEXAMEN DU CAS

La description des lieux d'observation et du PAN sont précises, ce qui permet d'analyser plus en détail ce cas.

L'observation s'est faite sur le territoire de la commune de Vouziers (08), plus précisément dans le quartier du Maroc (Ouest de la ville). Le témoin se rendait en voiture chez sa tante, dont le domicile est près du stade de la ville. Lors de l'observation, le témoin longeait la palissade du stade. Cette donnée permet de déterminer qu'il se situait très probablement dans la Rue Nouvelle, dans la mesure où il s'agit de l'unique rue où le stade est bordé par une palissade (Figures 2 et 3).

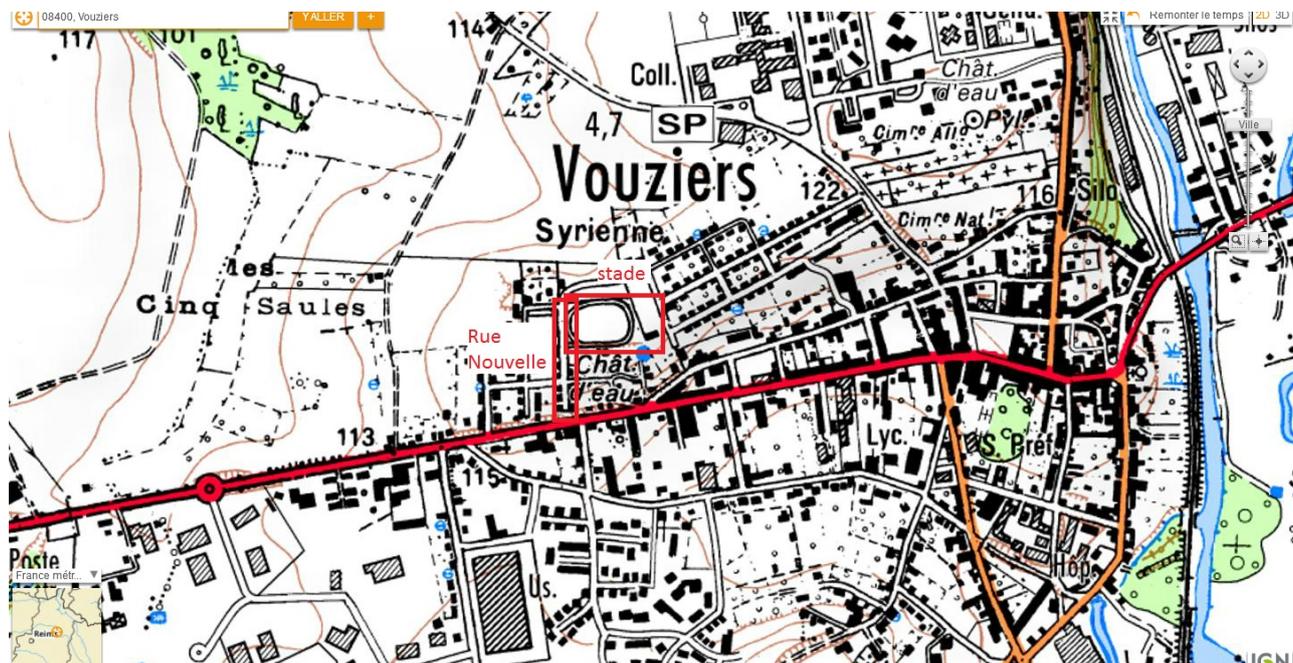


Figure 2 : Géoportail – reconstitution du lieu d'observation



Figure 3 : Google Maps Street View – reconstitution du lieu d'observation

Le PAN est décrit comme étant « une boule lumineuse de couleur jaune orangée », « qui à bout de main mesurait de 2 à 3 cm » ne laissant pas de trace. Il était silencieux.

Le PAN devait être relativement brillant, dans la mesure où son altitude est estimée « *entre 300 et 700 mètres* ».

Au-delà des points qui précèdent, le témoignage est imprécis ou non cohérent sur plusieurs points de vue.

Pour ce qui est de la date de l'observation

L'observation est datée par le témoin au 6 février 1997, vers 18h30. Il y a une petite incohérence concernant le jour de l'observation de la part du témoin, car celui-ci parle dans l'article de presse du « *jeudi 6 février* », alors que dans le PV de gendarmerie, il parle du « *mardi 06 février 1997* ». Le 6 février 1997 était en fait un jeudi. Cette incohérence montre que la date de l'observation est loin d'être précise, ce qui est parfaitement compréhensible dans la mesure où le témoignage est fait une quinzaine de jours après les faits.

Pour ce qui est de la position du PAN dans le ciel.

J'ai vu une boule lumineuse de couleur orange survoler la ville de Vouziers et se dirigeant d'Est en Ouest.

Vu que le témoin se situait au nord du cœur de ville, on comprend qu'il regardait globalement vers le Sud. Vu que le PAN subit des obstacles sol de manière non définitive (*je l'ai perdu quelques secondes étant masqué par la tribune du stade. pour pouvoir suivre de nouveau l'objet le long de la palissade du stade, je me suis mis debout dans mon véhicule..*), Son déplacement se fait donc à basse élévation au Sud, de l'ouest vers l'est.

Il y a de nouveau une incohérence entre le récit que le témoin a donné au journal et à la gendarmerie, concernant cette fois-ci la direction exacte vers laquelle se dirigeait le PAN. Dans l'article de presse, le témoin dit que le PAN est parti en direction de Chestres, c'est-à-dire vers l'Est-Nord-Est, alors que dans le PV de gendarmerie, le témoin dit que le PAN est parti vers le Chesne, c'est-à-dire vers le Nord-Nord-Est (Figure 4).

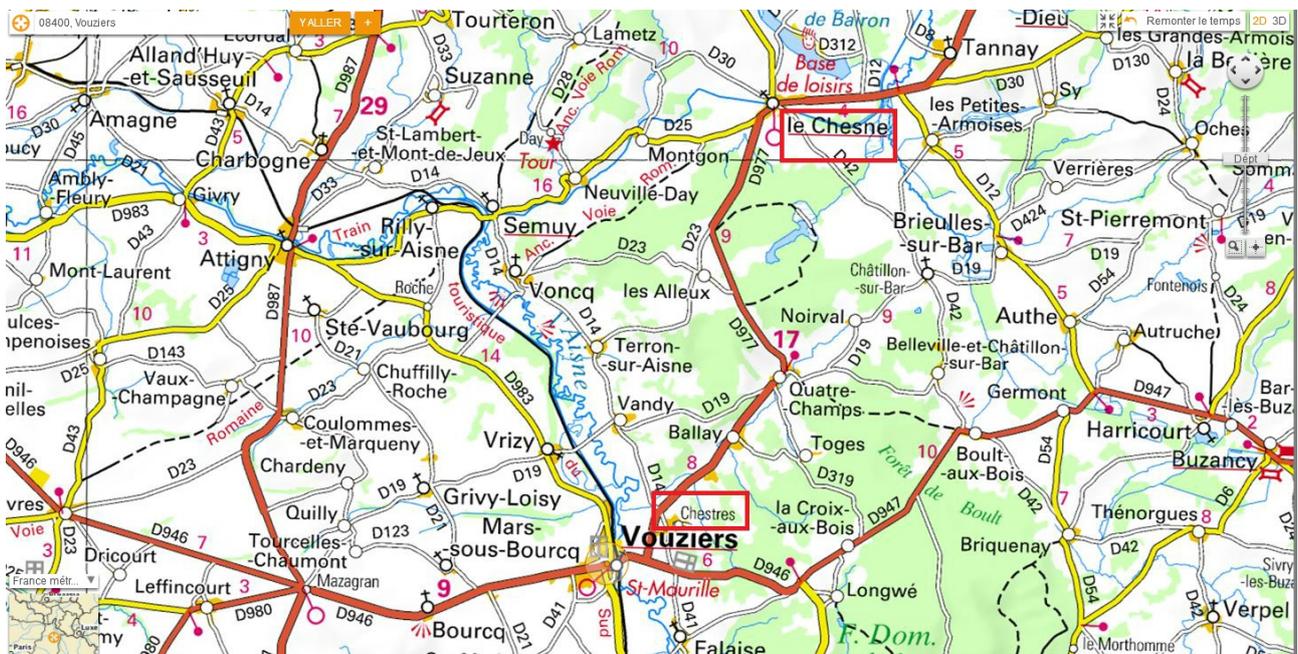


Figure 4 : Géoportail – localisation de Chestres et du Chesne par rapport à Vouziers

Pour ce qui est du changement de trajectoire du PAN

Le récit que le témoin dans la presse ne rapporte aucun changement de trajectoire du PAN lors de l'observation (« *caché un instant par les tribunes du stade, l'objet est réapparu ensuite, poursuivant*

sa trajectoire à grande vitesse en direction de Chestres »), contrairement au témoignage fait en gendarmerie : « pour pouvoir suivre de nouveau l'objet le long de la palissade du stade, je me suis mis debout dans mon véhicule. Et c'est à ce moment-là que celui-ci a changé de cap et est parti à grande vitesse en direction du CHESNE 08 ».

Ce changement de trajectoire n'est apparemment que peu prononcé ou significatif pour le témoin, et a de toute façon été observable qu'en ligne de fuite vers l'est et à basse élévation, ce qui est moins favorable pour apprécier des changements de trajectoire qu'un passage à haute élévation.

Pour ce qui est de la durée de l'observation

L'observation a duré selon le témoin « 8 à 10 secondes ». Cette durée est très probablement sous-estimée, au vu de la chronologie de l'observation : repérage du PAN alors que le témoin est au volant de son fourgon, arrêt du véhicule pour observer le PAN, ouverture de la vitre latérale afin d'écouter la présence éventuelle d'un bruit de moteur, arrivée d'un véhicule obligeant le témoin à redémarrer, disparition du PAN derrière les tribunes du stade pendant quelques secondes, mise en position debout du témoin (au volant de son fourgon ?), et enfin réapparition du PAN qui se dirige à grande vitesse vers Chestres ou le Chesne.

Au niveau de la météo, le témoin indique que « le temps était très clair, pas de nuage ». Les stations les plus proches ayant conservé des archives en date de l'observation sont celles de Charleville-Mézières (08) et Reims-Champagne (51), distantes chacune de 47 km. Bien qu'incomplètes (surtout Charleville-Mézières), les données indiquent un ciel relativement dégagé en soirée du 6 février 1997, avec une visibilité horizontale de 7 km mesurée à Reims-Champagne à 19h00 (Figures 5 et 6).

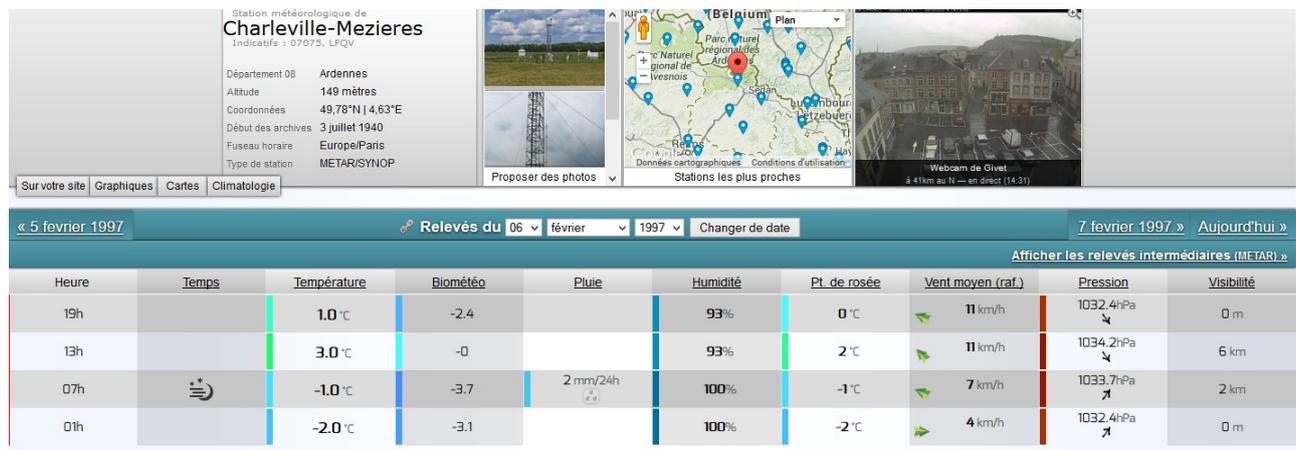


Figure 5 : Infoclimat - relevés météo pour la station de Charleville-Mézières

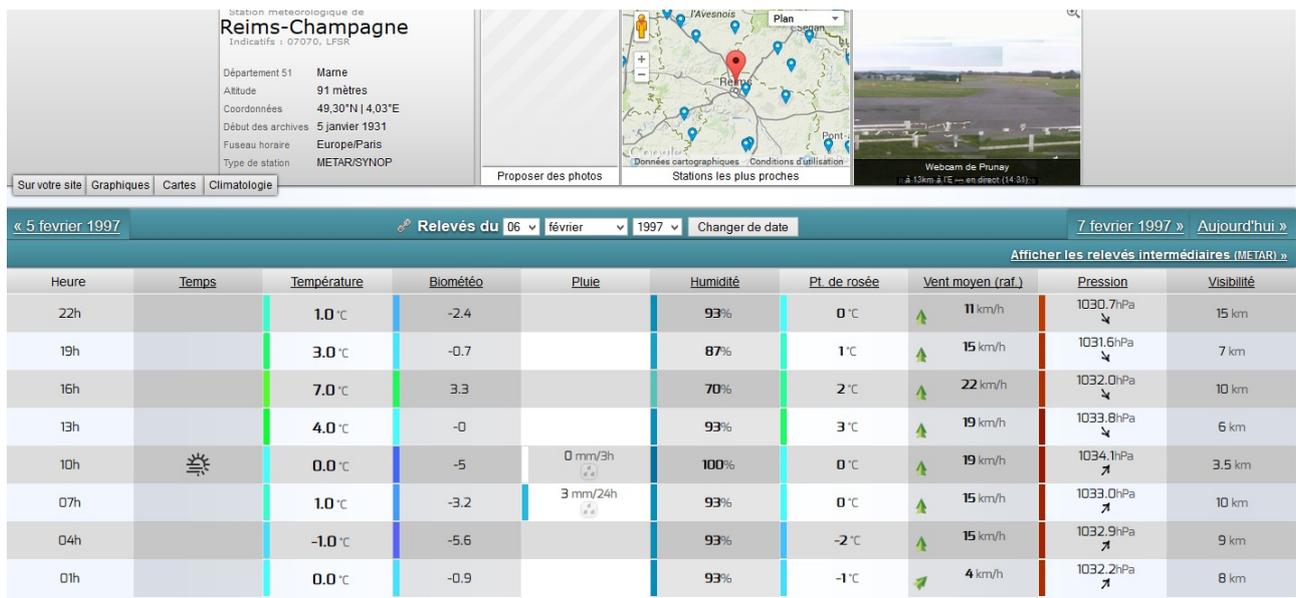


Figure 6 : Infoclimat – relevés météo pour la station de Reims-Champagne

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronautique.

Le fait que le PAN soit décrit comme une boule lumineuse se déplaçant silencieusement et sans clignoter, dans un ciel dégagé, est caractéristique de la description d'un satellite artificiel.

Il est même possible d'envisager une méprise avec le satellite artificiel le plus brillant de l'époque, à savoir la station spatiale Mir, au vu de la trajectoire du PAN de l'Ouest vers l'Est, tout à fait caractéristique de celle de Mir. De plus, la couleur jaune orangée du PAN est très cohérente avec celle de l'ancienne station spatiale russe vue à basse élévation au travers de l'atmosphère.

Afin de vérifier la position de Mir au moment de l'observation, il convient de connaître les éléments orbitaux (TLE) de l'époque de la station spatiale. Ils sont les suivants :

Mir

1 16609U 86017A 97037.88245412 .00000735 00000-0 15054-4 0 258

2 16609 051.6516 021.0290 0011808 046.9250 313.2747 15.60492034626685

Il convient ensuite de « traduire » ces TLE à l'aide d'un logiciel de suivi satellitaire (ici, JSatTrak) afin de connaître la position de Mir (Figure 7).

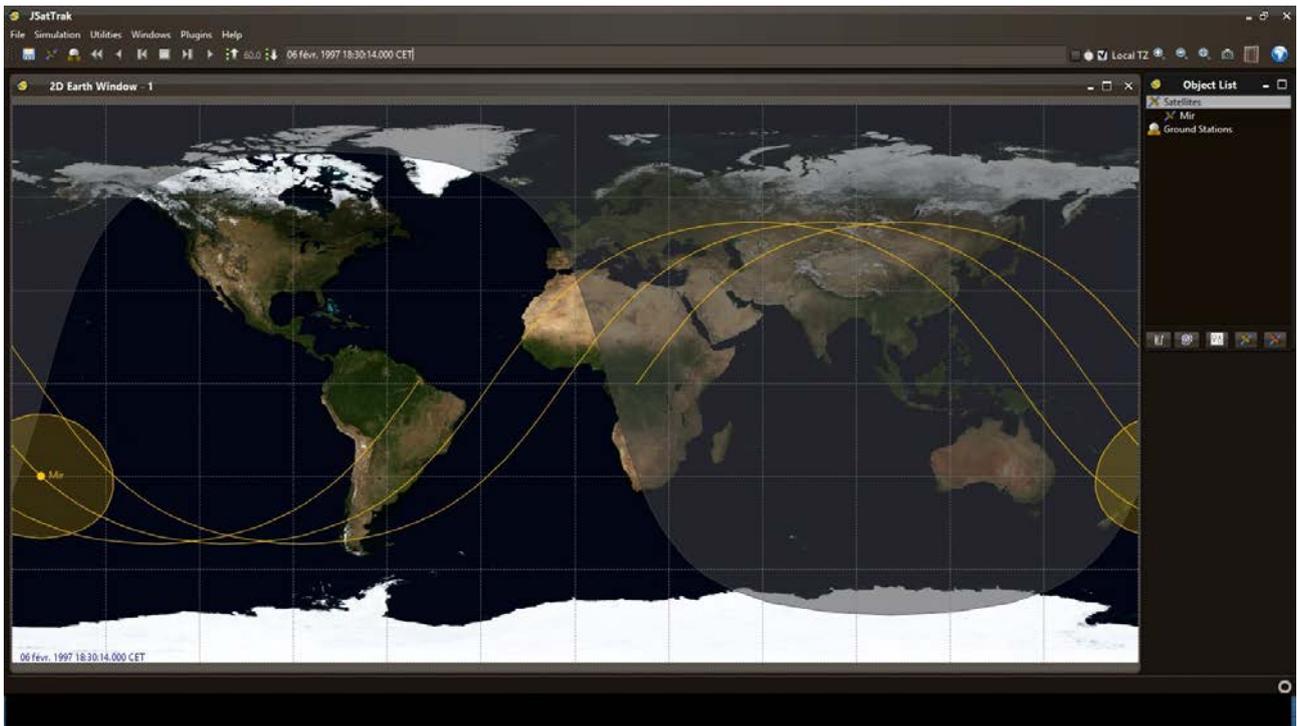


Figure 7 : JsatTrak – position de Mir le 6 février 1997 à 18h30

Le 6 février 1997 à 18h30, Mir était invisible depuis Vouziers puisqu'elle se situait au-dessus du Pacifique Sud. En revanche, ses courbes de trajectoire (lignes jaunes) montrent qu'elle était visible depuis l'Europe dans la même soirée. En fait, JSatTrak montre que Mir était visible depuis Vouziers entre 19h15 et 19h20 (Figure 8), croisant à basse élévation au Sud, de l'Ouest vers l'Est.

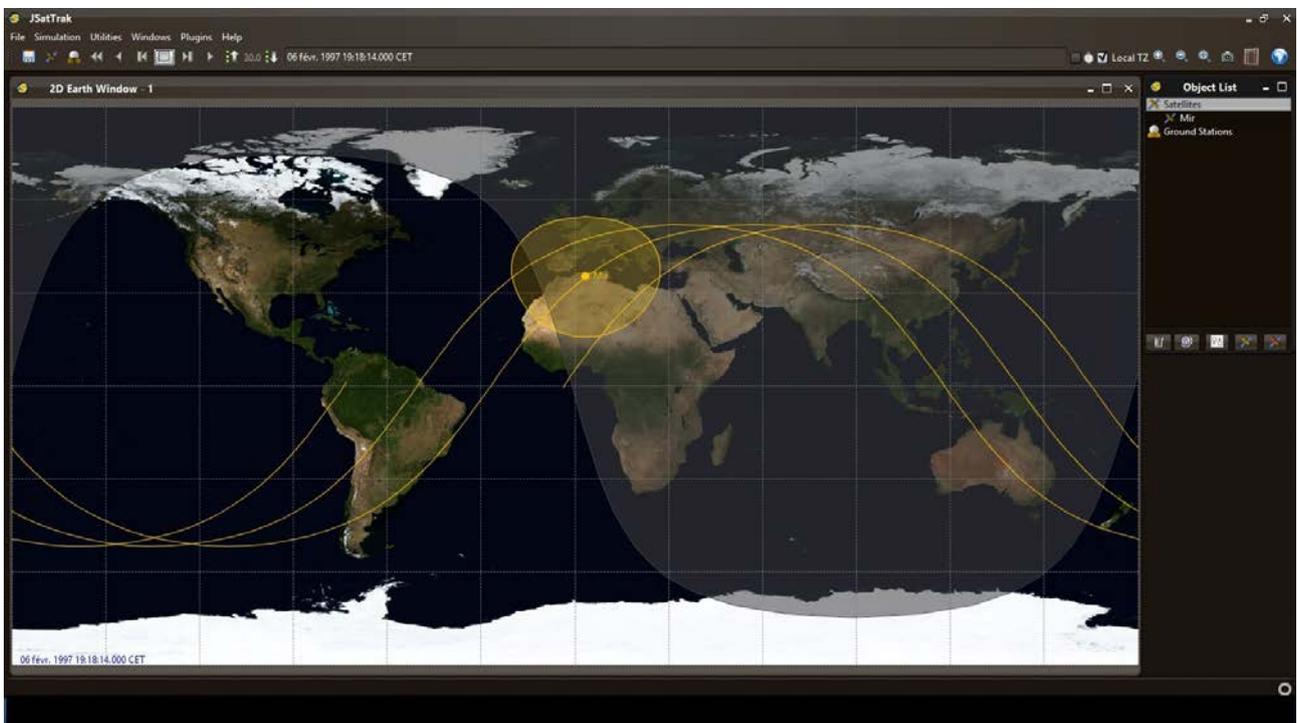


Figure 8 : JSatTrak – position de Mir le 6 février 1997 à 19h18

Dans la mesure où la date de l'observation est imprécise, il est intéressant de noter les passages de Mir dans le ciel de Vouziers à cette période. Si aucun passage n'était observable le 4 février 1997, il est à noter que Mir entamait un cycle de passages dans le ciel en soirée à partir du 5 février. Le passage du 5 février s'est fait aux alentours de 18h40, ce qui est très proche de l'horaire présumé du passage du PAN (Figure 9), et ceci toujours en croisant à basse élévation au Sud de Vouziers, de

l'Ouest vers l'Est.



Figure 9 : JSatTrak – position de Mir le 5 février 1997 à 18h41

Le 7 février, Mir a effectué deux passages dans le ciel de Vouziers : le premier entre 18h19 et 18h25, le second entre 19h53 et 19h57. L'horaire du premier passage est également très proche de celui du PAN (Figures 10 et 11), et ceci toujours en croisant à basse élévation au Sud de Vouziers, de l'Ouest vers l'Est.

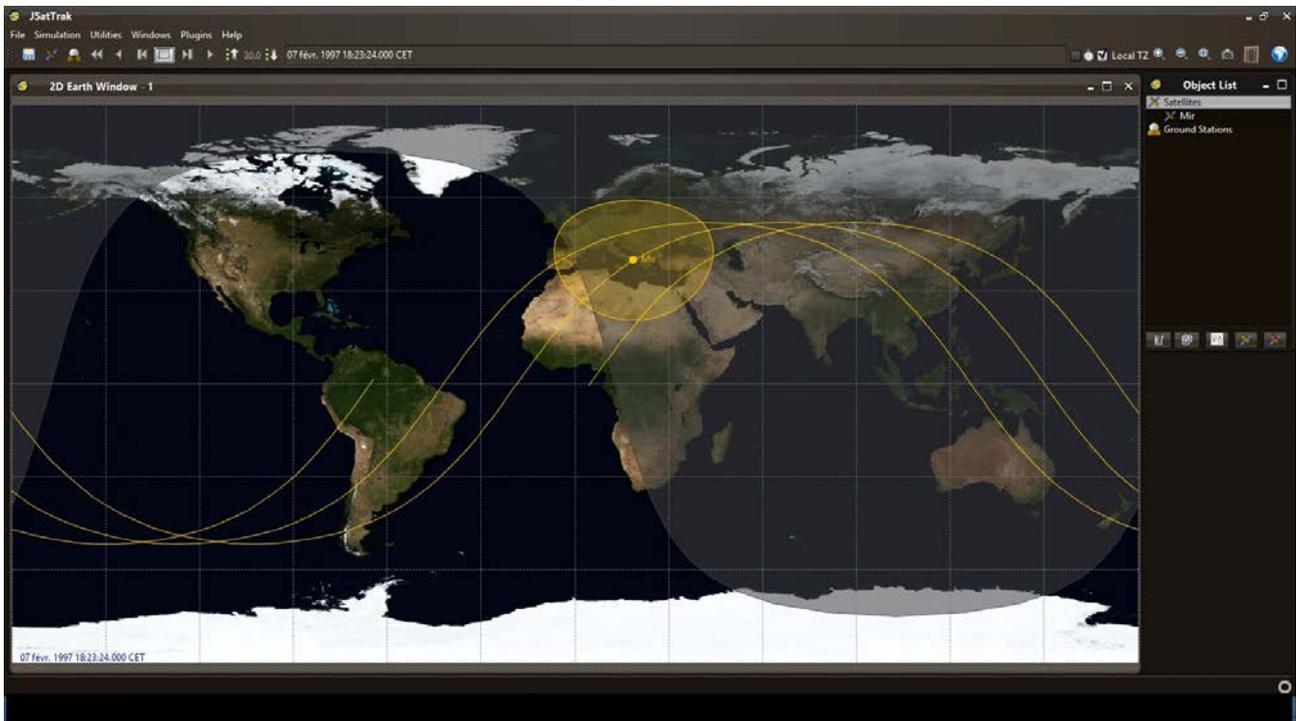


Figure 10 : JSatTrak – position de Mir le 7 février 1997 à 18h23

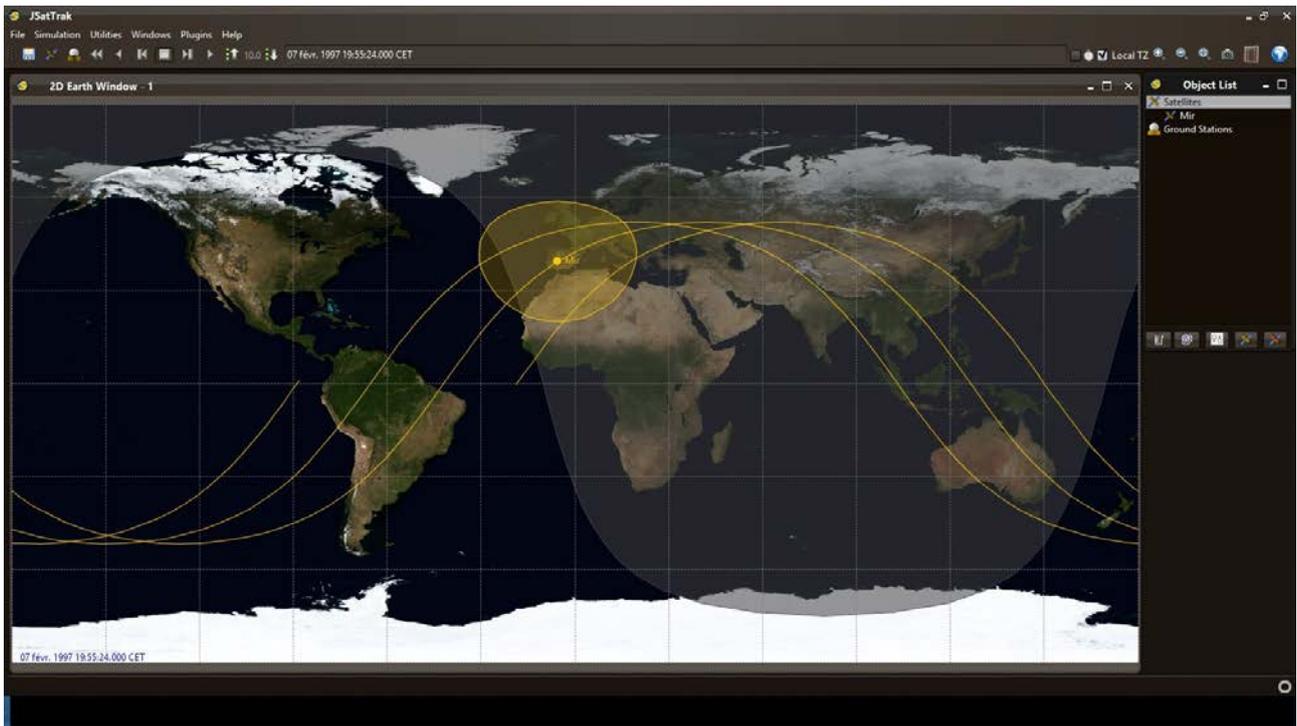


Figure 11 : JSatTrak – position de Mir le 7 février 1997 à 19h55

Les conditions météorologiques des 5 et 7 février étaient identiques à celles du 6 (Figures 12 et 13).

Station météorologique de
Reims-Champagne
Indicatifs : 07070, LFSR

Département 51 Marne
Altitude 91 mètres
Coordonnées 49.30°N | 4.03°E
Début des archives 5 janvier 1931
Fuseau horaire Europe/Paris
Type de station METAR/SYNOP

Plan

Webcam de Puitsy
à 13km à l'E - en direct (12:00)

Relevés du 05 février 1997

Afficher les relevés intermédiaires (METAR)

Heure	Temps	Température	Biométéo	Pluie	Humidité	Pt. de rosée	Vent moyen (raf.)	Pression	Visibilité
22h		Température sous abri normalisé, relevée entre 1m50 et 2m du sol	1.3		87%	0 °C	4 km/h	1030.6hPa ↑	10 km
19h	☁	4.0 °C	-0		87%	2 °C	19 km/h	1027.1hPa ↑	10 km
13h	☁	9.0 °C	5.8	0 mm/3h	87%	7 °C	22 km/h	1017.9hPa ↑	12 km
10h	☁	8.0 °C	3.9	2 mm/3h	93%	7 °C	30 km/h	1013.8hPa ↑	7 km
07h	☁	6.0 °C	1.3		100%	6 °C	30 km/h	1012.0hPa ↑	500 m
04h	☁	6.0 °C	1.6	2 mm/3h	93%	5 °C	26 km/h	1013.8hPa ↓	7 km
01h	☁	5.0 °C	0	3 mm/3h	93%	4 °C	30 km/h	1016.6hPa ↓	8 km

Figure 12 : Infoclimat – relevés météo pour la station de Reims-Champagne le 5 février 1997

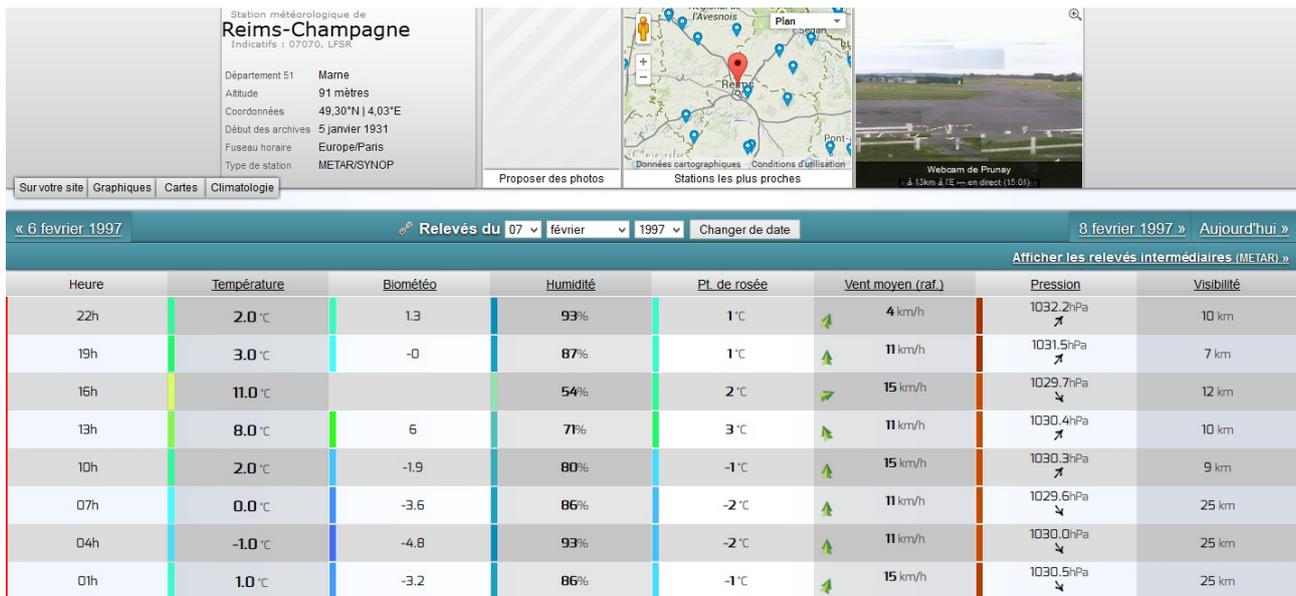


Figure 13 : Infoclimat – relevés météo pour la station de Reims-Champagne le 7 février 1997

Outre la cohérence des horaires, il est intéressant de noter que ces différents passages de Mir survolaient l’Afrique du Nord et le Sud de l’Europe. Vu depuis Vouziers, cela donnait une faible hauteur angulaire (10 à 15°) à la station spatiale, ce qui est parfaitement cohérent avec le fait que le PAN soit masqué par les tribunes et la palissade du stade municipal de Vouziers. La direction prise par Mir, vers l’Est, est également cohérente avec celle du PAN en fin d’observation.

L’observation du PAN présente donc de nombreuses ressemblances avec la visibilité de la station Mir à cette période. Néanmoins, les imprécisions ou incohérences du témoignage (date, direction de départ du PAN, position exacte du témoin) empêchent d’identifier formellement ce cas comme une méprise avec la station Mir.

5 – CONCLUSION

Ce cas est peu consistant

- un seul témoin, incohérences entre les témoignages fait au journaliste et aux gendarmes
- manque de précision ou cohérence sur les positions dans le ciel du PAN, sur la durée, sur la date

Il est permis (par recoupement) de lever une partie des incohérences ou imprécisions.

Ce que l’on arrive à reconstituer de l’observation lui donne beaucoup de caractéristiques communes (durée d’observation, forme, taille, couleur, trajectoire) avec un objet astronautique parfaitement connu : la station spatiale Mir.

De plus, Mir effectuait bien des passages dans le ciel le soir à la période de l’observation, et ce dans des conditions conformes à ce que l’on peut reconstituer de l’observation.

Mais l’hypothèse MIR correspondrait à une observation, non pas le 6 février mais le 5 ou le 7 février, ce qui resterait cohérent avec le témoignage puisque ce dernier laisse un doute sur la date exacte : Le témoin parle dans l’article de presse du « jeudi 6 février », alors que dans le PV de gendarmerie, il parle du « mardi 06 février 1997 ». Le 6 février 1997 était en fait un jeudi. Le 6 février, la station était visible dans les conditions de l’observation mais 45 mn plus tard que l’heure témoignée de l’observation. On peut penser que l’erreur du témoin porterait plutôt sur le jour que

sur l'heure, sans toutefois pouvoir exclure l'inverse. On note que le témoignage a été fait 15 jours après l'observation.

Au total, l'observation du PAN présente de nombreuses ressemblances avec la visibilité de la station Mir à cette période. Néanmoins, les imprécisions ou incohérences du témoignage (date, direction de départ du PAN, position exacte du témoin) empêchent d'identifier formellement ce cas comme une méprise avec la station Mir. A l'opposé, cette même inconsistance ne permet pas de donner un caractère inexplicable à cette observation.

Selon que l'on admet ou non l'erreur de date, on peut retenir

- qu'il s'agit d'une observation de MIR le 6 février (mais selon une probabilité à peine supérieure à 0,5) ; et la conclusion serait PAN B observation MIR
- ou que l'on ne sait pas ce que le témoin a vu sans que l'on dispose d'éléments consistants pour faire une recherche ou accréditer une observation étrange ; et la conclusion serait PAN C manque d'information fiable.

Le GEIPAN choisit la deuxième option et classe le cas en PAN C : manque d'information fiable.